

Regards
SUR LANDRAIS
Bulletin municipal
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :
commission Communication

Impression :
Mairie de Landrais

Regards

SUR LANDRAIS



MAI 2015 - n° 43

Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Le 13 avril, nous avons voté le **budget 2015**. C'est un budget qui ne nous laisse que très peu de marge de manœuvre, cela est dû en partie à la baisse des dotations de l'Etat, moins 8 %.

Il est indispensable de faire des économies.

Les travaux d'isolation de la façade de la mairie et le changement des portes et fenêtres génèrent une baisse non négligeable de la quantité de fuel pour le chauffage. Les travaux de changement de l'éclairage public devraient aussi nous amener quelques économies sur la consommation électrique.

A Chaban et rue des Ouchettes, le **réseau d'eau potable** sera refait à neuf. Rue des Ouchettes, il y aura aussi la pose des canalisations de l'assainissement collectif.

La **toiture de l'église** doit être restaurée et pour cela nous devons trouver 25 000 €. Pour ces travaux, une souscription pourrait être lancée. Cette idée de souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine sera discutée lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal. Nous pensons créer une commission municipale «Sauvons notre église», composée bien sûr d'élus et ouverte à quelques personnes intéressées par la vie de l'église. Cette commission aurait pour mission de trouver des financements pour les travaux de l'église.

La souscription est une des pistes car une partie peut être déductible des impôts pour le souscripteur. Et la commune y gagne aussi.

Exemple : pour 100 € de souscription il y a une déduction fiscale de 66 € soit un coût réel pour le souscripteur de 34 € et si le total des souscriptions dépasse 5 % du montant des travaux, la Fondation du Patrimoine double les fonds collectés.

Dans le cadre de l'**embellissement de notre commune**, 20 jardinières vont être installées sur le mur du cimetière, 10 dans un premier temps, avec des géraniums, et les 10 autres pour la Toussaint.

L'aménagement en cours de la **place de la Mairie** va quelque peu modifier notre fête du 14 juillet, mais malgré cela les festivités se feront quand même autour de la mairie.

Landrais bientôt en fête : ce sera le samedi 27 juin. En effet, le CAC de Surgères organise, dans le cadre de l'ouverture des scènes d'été, en partenariat avec des associations locales, des animations et de la restauration de 16 h à 22 h 30 sur l'aire naturelle de loisirs, autour de la mairie et dans les rues. Puis, pour finir, il y aura un grand concert à côté de la mairie de 22 h 30 à 1 h du matin.

Votre maire,
Francis Menant

Du pain à la mairie...

... et à l'agence postale

Depuis le 4 mai 2015, compte tenu de la fermeture de l'épicerie du village, la mairie et l'agence postale communale procèdent à la **vente de pain**. Ce pain est fourni par la boulangerie du Thou (le pain du mercredi, jour de fermeture hebdomadaire de la boulangerie du Thou, sera celui du boulanger de Ciré).

Tous les jours, du lundi au vendredi, vous pouvez venir acheter votre pain. Nous vous conseillons vivement, si possible, de le **commander** la veille pour le lendemain.

Chant choral à l'église

A Travers Chants est aujourd'hui une jeune chorale bien qu'elle s'apprête à fêter ses 30 ans l'année prochaine.

Svetlana Juchereau dirige «A Travers Chants» depuis bientôt trois ans dans un répertoire éclectique faisant la part belle au **gospel** et aux **chants du monde**.

Nous serons heureux de partager notre répertoire avec vous le :

Vendredi 12 juin 2015
à 20h30 - Eglise de Landrais
(libre participation)

Rencontres et échanges

Vous souhaitez vous exprimer, vous avez des choses à dire ou des questions concernant la vie de votre hameau ou du village...

Le maire et des conseillers municipaux vous invitent à en parler en toute **convivialité** autour d'un verre lors de rencontres qui seront organisées dans votre hameau ou votre quartier. La première de ces rencontres devrait avoir lieu **aux Egaux**.

Une invitation dans votre boîte aux lettres vous en précisera la date et le lieu.



MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69

Fax : 05 46 27 79 46

Courriel : mairie@landrais.fr

Ouverture : du lundi au vendredi

de 14 h à 17 h (possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture)

Vous désirez rencontrer vos élus :

Francis Menant, maire

Robert Babaud, 1^{er} adjoint

Frédérique Mour-Gasrel, 2^e adjointe

Prenez rendez-vous à la mairie.



Fête de l'été à Landrais

Depuis 15 ans, le Centre d'Animation Cantonal (CAC) propose aux habitants du canton de Surgères des animations itinérantes sur le mois de juillet : programmation de six soirées permettant d'accéder gratuitement au spectacle vivant. Il s'agit des **Scènes d'Été**, introduites par une *Fête de l'Été*.

Avec la création de la nouvelle Communauté de Communes Aunis Sud, le CAC propose d'élargir aux nouvelles communes ses festivités estivales.

Cette année, la commune choisie pour le traditionnel coup d'envoi des Scènes d'Été est Landrais.

Cette fête propose de partir à la rencontre de notre commune par le biais d'une déambulation dans différents endroits, rythmée de petites formes artistiques (musique, théâtre, contes, magie...).

L'espace d'une journée, Landrais s'installera dans une ambiance particulière, une décoration originale : la yourte sera remontée, des tentes berbères... Cette soirée



est également l'occasion de mettre en valeur le patrimoine et les différents espaces de Landrais : la place de la Mairie, la salle municipale, l'ancienne école, l'église, l'aire naturelle de loisirs...

Le CAC apporte une attention toute particulière à la qualité de la programmation artistique et favorise l'intervention d'artistes professionnels locaux. Forte de son équipe de bénévoles et soutenu par des associations de Landrais, le CAC sait

accueillir son public.

La déambulation commence à 16 h, avec une ouverture de différents points de restauration à 19 h, pour un final fédérateur et festif sur la place de la Mairie vers 23 h où le groupe Shaolin Temple DEFENDER proposera un concert de soul.

A cette occasion, M. Nicol nous ouvrira les portes de son musée de voitures anciennes.

Le programme définitif et complet de cette Fête de l'Été vous sera communiqué sous peu.

Commémoration

8 mai 1945

Cette année, la cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale a également été l'occasion de mettre à l'honneur un de nos concitoyens.

M. **Roger Torchon**, 91 ans du mois dernier, a en effet été promu au grade d'**Officier de la Légion d'Honneur** au titre de mutilé de guerre 1939-1945, lors de la promotion du 14 juillet 2014.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur depuis le 31 juillet 1959.



Nous lui reformulons ici toute notre admiration, et nos plus chaleureuses félicitations.

Infos CdC Aunis Sud

L'Accorderie de Surgères - Aunis-Sud

L'Accorderie de Surgères - Aunis-Sud a le plaisir de vous informer de l'ouverture d'un point de service Le Thou / Aigrefeuille.

Mais qu'est-ce qu'une Accorderie ?

C'est un système d'échanges de services entre habitants d'un même territoire. Les membres de l'Accorderie proposent leur savoir-faire et leurs compétences sous la forme d'**offres de services**, qui sont comptabilisés **en temps**, sans contrepartie financière. Les accordeur(e)s ont accès aux services des autres membres ainsi qu'aux activités qu'ils organisent.

Né en 2012 au Québec, l'Accorderie est un concept solidaire qui crée les réseaux de solidarité et vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Il favorise le lien et la mixité sociales.

Venez rejoindre les 250 accordeur(e)s d'Aunis-Sud.



Principales décisions

Séance du 18 février 2015

❖ CONVENTION AVEC LA POSTE

La convention en partenariat avec La Poste est échue depuis le 1^{er} novembre 2014. Cette convention établit les conditions dans lesquelles certains services de La Poste sont proposés en partenariat avec les communes, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

En contrepartie des prestations fournies par la commune, La Poste s'engage à verser à la commune une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle et revalorisée chaque année au 1^{er} janvier.

Après lecture des conditions, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer cette convention qui prendra effet dès sa signature et pour une durée de 9 ans.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE

La décision d'abattre tous les arbres sur la place a été mûrement réfléchie. Certains arbres étaient atteints de maladie et la commission Environnement a choisi de repartir sur un projet complet d'aménagement et de replantation.

Il est prévu des travaux de terrassement avec engazonnement, un accès le long de la rampe pour atteindre la salle des fêtes et la plantation de 14 arbres.

Des devis ont été demandés à l'entreprise AYMOND François pour :

- niveler la place, apporter de la terre végétale et le passage d'un enfouisseur de pierres, soit la somme de 2310 € ;

- la plantation de 14 arbres et la pose de 8 buses de 100 de diamètre, soit la somme de 1185 €. Il faut y ajouter l'achat des arbres soit la somme de 752,30 €.

Un second devis a été demandé à l'entreprise LARNAUD, il s'élève à 2931 € avec la fourniture des arbres mais sans les buses.

La création d'une allée de 28 m de long : 2 options ont été retenues, enrobé ou béton poreux.

Pour l'enrobé, tout est pris en charge par l'entreprise : terrassement, bordure, pose... Pour le béton poreux, c'est plus coûteux, il faut préparer le chantier, faire la bordure et étaler le ciment.

Un devis d'enrobé a été demandé à la SETRAP (Périgny), il s'élève à 8219,36 €.

Un autre a été demandé à l'entreprise LONGUEPEE, il s'élève à 7785 €.

Un troisième devis va être demandé à l'entreprise MARCHAND de Tonnay-Boutonne.

La solution de l'arrosage intégré n'est pas retenue. Néanmoins, il sera prévu des points d'eau et un forage.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à environ 13 000 €.

M. le Maire propose aux Conseillers de solliciter une subvention au Conseil Général à hauteur de 30 %.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des chiffres, accepte le plan de financement suivant et autorise le Maire à déposer une demande de subvention au Conseil Général.

Terrassement	2 310 €
Plantations	1 184 €
Arbres	752 €
Enrobé	7 785 €

SINISTRE SALLE DES FETES

Le sinistre concernant les infiltrations d'eau dans le plafond de la salle des fêtes n'est toujours pas solutionné, le dossier est ouvert depuis 2009. Il y a 15 jours, des plaques se sont effondrées au niveau de la scène, on a évité la catastrophe.

Une nouvelle expertise a eu lieu le 11 février, nous sommes en attente du rapport d'expertise. Il s'agirait de fissures le long du mur par lesquelles l'eau s'infiltre et passe sous le goudron du toit terrasse.

INFORMATIONS SUR LE PLUI

D'actualité au niveau du Conseil Communautaire : un PLUI sur 27 communes. Avant la fin 2015, les communes ont l'obligation de se mettre en conformité avec la loi ALUR, le SCOT et le Grenelle de l'environnement, ce qui implique une révision des PLU.

Si le Conseil Communautaire et les communes se prononcent pour une compétence communautaire urbanisme, la CDC aura 4 ans pour se mettre en conformité, soit avant 2019.

La décision communautaire devra être prise avant le 15 juin, les communes auront 3 mois pour délibérer et les préfectures 2 mois. Tout devra être fait pour le 31 décembre (si 7 communes représentant 20 % de la population s'y opposent, ça ne se fera pas).

Le débat qui se pose est de savoir quelles parts de décisions auront les communes car il va falloir repartir de zéro pour chacune d'elles.

INFORMATIONS

ET QUESTIONS DIVERSES

- L'Unima va procéder à l'abattage de 75 arbres le long du canal de Charras (peupliers), les déchets seront brûlés sur place.

- Grippe aviaire : mise en garde pour les élevages de volailles, et les propriétaires d'oiseaux.

- M. le Maire fait part aux Conseillers

d'une demande d'un administré de pouvoir réaliser un terrain de BMX et sollicitant la possibilité de pouvoir louer à titre gracieux le terrain de l'ancienne décharge. Une convention régirait cette mise à disposition. Cette activité permettrait une animation sur LANDRAIS. Le Conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

- L'ADEME a accepté l'aide au financement du projet de changement de tous les points lumineux pour les passer en led, elle participe à hauteur de 30 %, soit 12 600 €.

- M. MOINARD demande où en sont les travaux de voirie prévus aux Granges. M. le Maire répond que rendez-vous est pris avec l'entreprise LONGUEPEE sur place dès le lendemain.

Séance du 23 mars 2015

REVISION DU PLU

Lors de la séance du Conseil en date du 6 octobre 2014, il a été décidé la modification simplifiée du PLU.

M. le Maire informe les Conseillers qu'il a pris contact avec le cabinet CREA Urbanisme Habitat de La Rochelle qui a fait une proposition financière pour cette procédure.

Après avoir pris connaissance des chiffres, les Conseillers acceptent ce devis.

M. le Maire va prendre contact rapidement avec le Cabinet CREA afin que cette modification soit engagée au plus vite.

COMMISSION COMMUNICATION

- Des rencontres population/élus dans différents hameaux (5) et dans le bourg (3) pourraient être organisées en lieu neutre, sous un tivoi un vendredi soir à partir de 19 h afin de concerner le plus de monde possible.

Elles pourraient se faire autour d'un apéritif, de manière informelle et conviviale, l'idée étant de permettre aux élus de secteur (et aux autres s'ils le souhaitent) d'échanger avec les riverains, d'être à l'écoute et « sur les lieux ».

2 rencontres « tests » sont prévues : le vendredi 29 mai pour Les Egaux et St Gilles et le vendredi 12 juin pour Les Granges.

Un bilan sera fait et s'il s'avère constructif, l'initiative sera reconduite dans les autres hameaux et le bourg. Une invitation sera envoyée aux habitants concernés.

- Une refonte de la plaquette pour les nouveaux habitants est en cours.

- Le site de la commune reçoit entre 5 et 10 visites par jour (plus de 890 visiteurs



pour près de 6 000 pages vues depuis sa création).

- Prévoir un portique pour l'affichage des manifestations aux entrées du village

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- Nouveau sentier de randonnée : la commission a décidé de développer un nouveau sentier de randonnée, d'environ 10 km. Le départ se ferait du centre bourg en direction de l'Aire Naturelle de Loisirs via Toucherit puis direction les Pierrières. Prendre ensuite direction Fondouce rejoindre les bois de Monlieu direction le bois des Chaumes, aller en direction des Egaux, rue du Lavoir, puis en direction du fief de Bel Air et rejoindre le bourg de Landrais en passant par le chemin vert direction le Logis.

Contact va être pris avec un aménageur fédéral FFR au niveau du Département ainsi qu'avec la CDC Aunis Sud (sentiers communautaires).

Une reconnaissance du parcours est prévue le lundi de Pâques, le 6 avril.

- Travaux massifs Les Granges : il est prévu la mise en place d'un massif au niveau du 4 rue du Pré-Trénaï.

Pour cela il faut procéder à un décaissement, évacuer les remblais, apporter de la terre. Un passage est prévu entre le trottoir et le mur pour sécuriser les piétons.

On peut féliciter Xavier BEDAIN pour la création du massif à l'entrée des Granges, rue des Puits.

M. MOINARD signale que le stationnement devant le 8 rue du Pré-Trénaï en face du poteau EDF situé au niveau du 17 rue du Pré-Trénaï occasionne un rétrécissement de la voie et rend difficile le passage du bus entre autres.

- Aménagement place de la Mairie : le dossier de demande de subvention a été déposé au Conseil Général et sera étudié à la session de mai, mais nous avons eu l'autorisation de commencer les travaux.

Les travaux de l'allée seront réalisés par l'entreprise MARCHAND.

Signalisation 17 a fait une proposition pour la pose de 2 bornes amovibles pour interdire le passage des véhicules sur la place.

- Eoliennes : M. le Maire informe les conseillers qu'il est convoqué à la Préfecture le mercredi 25 mars au sujet du projet d'extension du parc éolien de Péré.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- SNC Chez Seb : l'établissement est en liquidation judiciaire depuis le 17 mars. La commune va être amenée à réfléchir sur le bail actuel et trouver la solution la plus adaptée pour pérenniser un multi service dans notre village.

- Elagage : M. Fabrice TURGNE fait remarquer que tout n'a pas été fait au niveau de l'élagage, notamment le chemin de la Perche et Saint-Gilles. Robert BABAUD répond que l'entreprise BOINOT n'a pas terminé son intervention sur la commune.

Séance du 13 avril 2015

ENVELOPPE INDEMNITES

D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

M. le Maire informe que le montant global destiné au paiement des Indemnités d'Administration et de Technicité (IAT) doit être voté annuellement par l'Assemblée délibérante. Il propose un

montant de 5 960 € pour 2015. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré accepte cette proposition.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide pour l'année 2015 de verser les subventions communales suivantes :

Ass. Dép. pour la lecture	100,00 €
Banque Alimentaire	180,00 €
Croix Rouge Française	120,00 €
Secours Catholique	150,00 €
Ass. La Landraisienne	100,00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Fonctionnement : voir ci-dessous

Investissement :

Dépenses	173 983,27 €
Recettes	173 983,27 €

M. le Maire a insisté sur le fait que les dotations de l'état sont à la baisse d'environ 8 % et qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des financements pour les dépenses courantes et les travaux d'investissement.

Il va falloir encore être plus rigoureux et peut être revoir certaines dépenses.

BILAN DE TRANSFERT

DE L'ACTIF ET DU PASSIF ISSUS

DE LA CDC PLAINE D'AUNIS

Après avoir pris connaissance du bilan de transfert de l'actif et du passif issus de l'ex CDC PLAINE D'AUNIS vers la CDC AUNIS SUD, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce bilan et autorise M. le Maire à le signer.

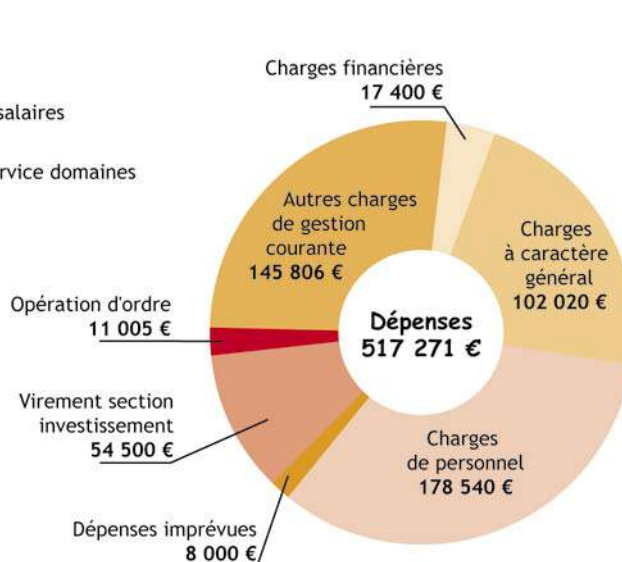
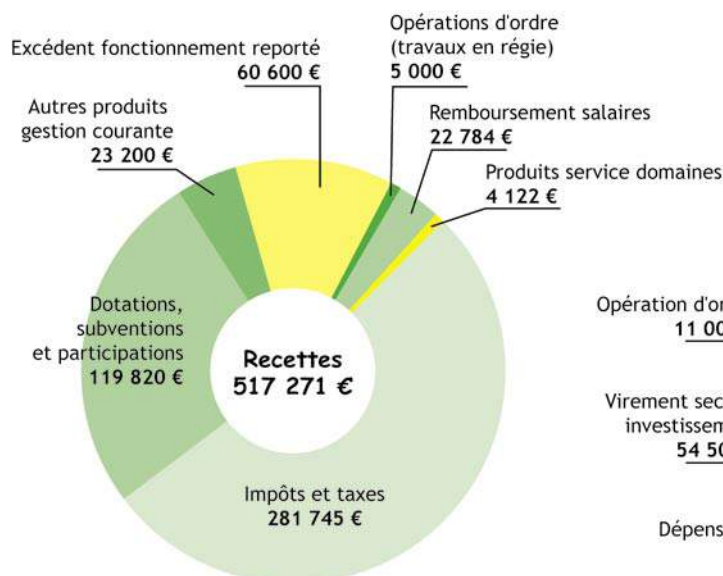
Taux d'imposition 2015 (inchangés)

Habitation **12,10 %**

Foncière (bâti) **22,93 %**

Foncière (non bâti) **56,93 %**

Budget primitif 2015 : Section de Fonctionnement



Commission « Environnement »

Aménagement autour de la mairie

Les travaux avancent bien : les arbres sont plantés, sur la place et le parking, le gazon de la place (même si le colza l'avait un peu devancé !) a subi sa première tonte, l'allée en enrobé est créée.

Du fait de ces changements, le traditionnel repas du 14 juillet ne pourra sans doute pas se faire comme d'habitude sur la place de la mairie, l'engazonnement sera encore trop fragile. Il aura certainement lieu dans la cour de l'ancienne école.

Cela reste à mettre au point lors d'une prochaine réunion avec l'association «La Landraisienne».



Cimetière

Dix grandes jardinières ont été fixées sur le mur du cimetière afin de l'embellir et de le fleurir. Dans un premier temps, elles ont été plantées de géraniums.

A l'automne, une dizaine d'autres jardinières fleuries seront installées, ce qui devrait mettre en valeur cette entrée de notre village.

Plantations

Aux Granges, des plantations vont être faites dans le nouveau massif à l'entrée de la rue des Puits, et un autre massif fleuri et arboré doit être créé au carrefour en face de la citerne.



Ecole maternelle

Expo à l'école

Du 13 au 17 avril, toute l'école maternelle a participé à l'événement national : **La Semaine de la Maternelle**.

A cette occasion, chaque classe a travaillé sur le thème de la biodiversité et a préparé une exposition qui s'est tenue dans le hall et dans la cour de l'école.

Les **inscriptions** à l'école maternelle sont en cours jusqu'au 1^{er} juin 2015.



Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves du Thou et de Landrais a pour mission principale de représenter et soutenir les parents d'élèves, de poser leurs questions lors des conseils d'école, d'entretenir le lien avec les enseignants.

N'hésitez pas à nous contacter si vous ou votre enfant rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions.

L'APE organise aussi des manifestations. Depuis le début de l'année scolaire : vente de jus de pomme (près de 800 litres vendus), vente de viennoiseries le vendredi avant chaque période



Ecole élémentaire

Ça bouge...

... à l'école élémentaire du Thou-Landrais !

Les 8 classes de l'école élémentaire Joseph-Deplanne, au Thou, ont cette année pu partir en voyage scolaire.

4 classes sont parties durant 3 jours au **centre du Loup-Garou** (79), deux autres sur l'**île d'Oléron** pendant 5 jours, et 2 autres 10 jours à **Lamoura** dans le Jura.

Les élèves ont profité pleinement des apprentissages proposés (ski, équitation, environnement, sciences). Ils ont aussi visité plusieurs musées ou sites naturels.

Ce sont donc près de **200 élèves** qui ont participé à ces voyages, financés en grande partie par les actions et manifestations organisées par les enseignants en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves et le Sivos (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) Le Thou - Landrais.

Les élèves garderont longtemps en mémoire leur séjour !



Lamoura (Jura)



Centre du Loup-Garou



Ile d'Oléron



ape LE THOU LANDRAIS
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

de vacances, concert offert par le groupe The Blues Touch, carnaval animé par les batucadas voisines Ramdamkadam et Pahucada (offert par l'APE).

Tous les bénéfices réalisés sont reversés aux écoles. Ainsi la maternelle va financer une partie des interventions et sorties nature grâce à notre dotation. Cette année, toutes les classes d'élémentaire partent en séjour ; la participation de l'APE permet de réduire le coût pour les familles. C'est donc profitable à tous.

Nos prochaines dates à retenir

- 31 mai : Rallye pédestre à faire en famille et entre amis, ouvert à tous (Landrais)
- 28 juin : Kermesse pour les enfants de l'école (Le Thou)



L'APE, c'est à ce jour 20 parents investis et volontaires. Alors si vous voulez participer, vous pouvez le faire à la hauteur de vos possibilités et de la manière que vous souhaitez : en venant à nos réunions, en prêtant main forte lors des actions...

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux parents et de nouvelles idées pour enrichir nos débats !

A noter : l'association ne demande aucune adhésion (pas d'argent, juste adhésion morale...).

Nathalie Charrié, présidente de l'APE Le Thou Landrais
Bureau : Florence Izore, Sophie Goin, Jeanne-Marie Lafitte





Bibliothèque municipale

Marc HATOT, avec nous le matin, présentait son livre de photographies en noir et blanc et « Anecdotes de chineurs », un livre sur les Vide-Greniers. Marc Hatot habite notre commune.

Annie MARAIS, de Tonnay-Charente, est venue avec ses récits de voyage dont deux livres écrits par Léo, son fils, après leur périple en Mongolie et en Asie centrale. Ces documents s'adressant aux enfants ont été achetés ainsi que d'autres récits et seront disponibles bientôt à la bibliothèque.

Jean-Pierre BONNET habite l'Île de Ré depuis plusieurs années mais est originaire du Limousin. Il fait partie de l'Ecole de Brive. L'Ecole de Brive est le nom donné à un courant littéraire contemporain du roman de terroir. Celui-ci s'est constitué spontanément au début des années 80 lors de la Foire du Livre à Brive-La-Gaillarde. Les premiers écrivains à en faire partie sont Claude Michelet, Yves Viollier, Gilbert Bordes, Michel Peyramaure... pour les plus connus. Ces auteurs écrivent des histoires qui

pourrez trouver ce livre à la bibliothèque. Jean-Pierre Bonnet appartient, comme une quinzaine d'autres membres dont Annie et Stéphane Marais, David Unger, à l'association « Les Ecrivains de la Côte », créée à La Rochelle il y a une dizaine d'années. Son but est d'assurer la diffusion et le rayonnement d'ouvrages d'auteurs régionaux. Tous les étés, Les Ecrivains de la Côte tiennent un kiosque, Cours des Dames à La Rochelle (sur le vieux port face au cinéma CGR Dragon).

« Mon doudou » et « Son doudou » sont les deux albums que **Valérie ERARD-LAMBERT** a dédiés aux petits lecteurs de la bibliothèque. Valérie Erard-Lambert, qui habite La Rochelle, est aussi journaliste-reporter. C'est elle qui assure les interviews radio sur le 4 L Trophy, raid humanitaire au Maroc. Elle a participé elle-même au premier Trophée Rose des Andes en Argentine en avril 2014 et 5 fois au Trophée Roses des Sables au Maroc.

Clément BARC, alias **Bacaria**, est le scénariste de la série BD « Peter et Sally », très appréciée des jeunes et des adultes aussi. C'est en travaillant auprès d'enfants comme animateur en centre de loisirs qu'il s'inspire pour créer les gags de cette BD. Clément Barc habite Le Thou.

Samedi 18 avril dernier, malgré le départ de l'*Hermione*, de nombreux visiteurs sont venus à la rencontre des auteurs et illustrateurs invités pour fêter les **10 ans des nouveaux locaux** de la bibliothèque municipale.

Journée conviviale et fort sympathique où auteurs, bénévoles et visiteurs ont fait connaissance et ont pu discuter ensemble.



Jean-Pierre Bonnet

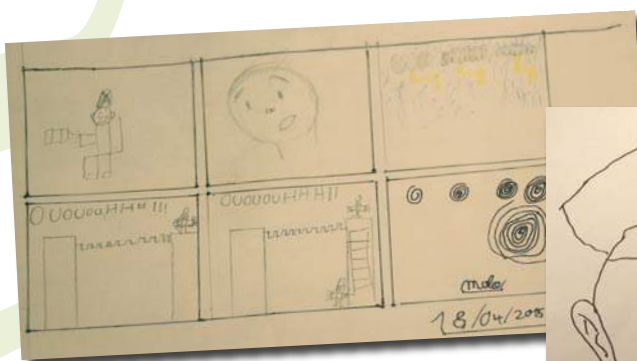
puisent leurs racines dans la terre de leur enfance ou de leurs ancêtres. Depuis l'inauguration de la bibliothèque en 2005, Jean-Pierre Bonnet a écrit une douzaine de livres. « Un départ sans adieux » est son dernier roman, publié en octobre 2014. Vous



David Unger est illustrateur et auteur de BD, mais aussi intervenant en Arts visuels et BD. Il anime toute l'année un atelier d'Arts plastiques pour adultes et enfants à Marsilly. A la bibliothèque, il a dédié son dernier album « Les hommes en enfer. 1914-1918, La Grande Guerre » ainsi que « A la poursuite du corsaire noir », aventures de Jacques Drouineau, mousse sur la frégate *Hermione*. C'est à partir de cette BD que David Unger a animé un atelier samedi après-midi. Les 4 adultes et les 7 enfants qui y ont participé sont tous repartis enchantés avec leur planche de BD.



L'atelier de David Unger



De même, les participants à l'atelier d'écriture proposé par **Martine Desray** ont été agréablement surpris par leurs textes. Martine leur a demandé d'écrire un acrostiche à partir d'un mot donné. Un acrostiche est un poème, une strophe, dont les lettres initiales lues dans le sens vertical donnent un nom ou un mot clef. Voici l'acrostiche écrit avec le nom « Hermione » :

*Hermione et son drôle d'
Equipage de gabiers ont
Rêvé lever l'ancre
Malgré les embûches
Inconnues.
Ohé ! Du bateau !
Nouveau monde
En vue !*



L'atelier d'écriture de Martine Desray

g. à d. : Annie Marais, Valérie Erard-Lambert et Bacaria



Un peu avant 18 h, nous avons procédé à la remise des prix du **Quizz** que les bénévoles de la bibliothèque avaient imaginé.

1^{er} prix : Jean-François PARISOT, d'Ardillières

2^e prix : Sylvette BAIN et Pierre MICHAUD, de Landrais

3^e prix : Nadège TARDY, de Landrais

1^{er} prix enfant : Andréa BABAUD, 9 ans, de Landrais

Tous ont reçu un livre. Félicitations à tous et à toutes !

Retrouvez le Quizz (et ses réponses) à la bibliothèque
et sur le blog : lirealandrais.wordpress.com



Vacances Loisirs Le Thou-Landrais



Infos d'hiver avant les belles saisons !

• L'**Assemblée Générale** du 26 février a permis l'entrée au conseil d'administration d'Aurélien Levillain-Rogoski, Sandrine Boirivant et Florence Izoré. Elles viennent renforcer l'équipe constituée de Cendrille Velthier, Chantal Aymond, Vanessa Follet, Sophie Goin, Nathalie Pineau et Sylvie Guillemain-Girard. Gardez peut-être dans un coin de votre mémoire que les services de VLTL rendus aux familles se font par l'articulation d'une équipe de salariés et de membres bénévoles. Ces derniers sont renouvelables chaque année et si vous avez besoin de cette association, vous êtes légitime comme membre actif...

• Les **vacances de printemps** (du 27 avril au 7 mai) se sont déroulées sous la direction de Patricia Forestier. Cette dernière prendra la direction du périscolaire de Landrais à la rentrée de septembre suite au départ en retraite de Martine Desray.

Mais bientôt l'été pour tous les enfants et la possibilité de s'épanouir au travers des différentes activités possibles

• L'**ALSH** (accueil de loisirs sans hébergement) ouvrira du 6 au 31 juillet inclus de 9 h à 17 h du lundi au vendredi (sur inscription), avec la possibilité de péri-accueil matin et soir (7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30). Les thèmes abordés sont en gestation et des mini séjours seront proposés.

Au mois de mai, vous recevrez le programme et vous pourrez ainsi préparer les **inscriptions** :

- jeudi 28 mai de 16 h 15 à 18 h 30 pour les adhérents 2014 habitant Landrais et Le Thou
- lundi 1^{er} juin et jeudi 4 juin de 16 h 15 à 18 h 30 pour tous les adhérents de VLTL 2014
- lundi 8 juin et jeudi 11 juin de 16 h 15 à 18 h 30 pour tous (non-adhérents et retardataires...)
- du 15 au 25 juin pendant les permanences administratives (lundi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)



Rappel

Nous vous rappelons que pour utiliser les services de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL), il faut :

- 1) retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (Le Thou ou Landrais)
- 2) déposer le dossier complet et régler la carte adhésion annuelle
- 3) réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire (pour les mercredis, inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires, affichage dates et feuilles inscription avant chaque période).

Le 25 juin est la date limite des inscriptions.

Au-delà de cette date, plus de désinscription possible (hors certificat médical). Toute inscription sera alors due et facturée.

- **2 séjours** sous la direction de Nathalie Foireau pour 12 enfants (par séjour) de 8 à 12 ans :
 - «Nature et découverte» à la Couarde (79) du 5 au 10 juillet
 - «Voile» à Rochefort du 19 au 24 juillet

VLTL est une structure associative qui offre des services aux familles, en essayant de faire évoluer au plus près son fonctionnement pour répondre à vos demandes et besoins.

Les membres bénévoles du Conseil d'Administration et l'équipe des salariés réfléchissent conjointement aux améliorations possibles de la structure pour un accueil de qualité.

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la présidente, Sylvie Guillemain

Contacts :

Directrices : Martine DESRAY à Landrais

Nathalie FOIREAU, Christine DESFOUGÈRES ou Annabelle PENIN - Salle du Thou - 05 46 35 12 24

Présidente de l'association VLTL : Sylvie Guillemain-Girard - 06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)

La Grouée du Père François

- Dis don as tu vu ?
- Qu'œ don ?
- Les spectacles charentais s'avons ben déroulés, à la neige, au verglas, y z'avons échappés. La public était là coumme à l'ac-coutumée. Sauf ben évidemment thiés la qu'étians grippés. Enfin, en 2016, l'allons récidiver.

François CAILLON - 05 46 27 73 81



Eh ben ouais le sont en train d'cheucher c'qui f'era peur l'an prochain le spectacle charentais. Enfin en attendant, les dates sont fixées : 20 et 21 février au Thou, 27 et 28 février à Landrais, 4 et 5 mars à Landrais.

A la r'voyure !



La Landraisienne



Chasse aux œufs de Pâques

Mais qu'est-ce qui peut bien attirer près de 80 enfants et leurs parents sur le camping de Landrais, un dimanche matin d'avril ?

Le Lapin de Pâques, bien sûr ! Ou plus exactement sa livraison d'œufs. Cette année encore, il en avait répandu 450 dans l'herbe, sous les buissons et derrière les arbres que petits et grands se sont activement employés à rechercher.

C'est maintenant une affaire bien rôdée (9^e édition de la Chasse aux œufs à Landrais !) : on cherche, on trouve, on court échanger contre un œuf en chocolat au Tivoli Chocolat... et on recommence !

Les trois chasseurs les plus alertes ont pu dénicher les œufs d'or, d'argent et de verre tant convoités et les échanger contre les gros lots en chocolat. Comme l'an passé, un 4^e gros lot a été attribué par tirage au sort, à la fermeture de la chasse.



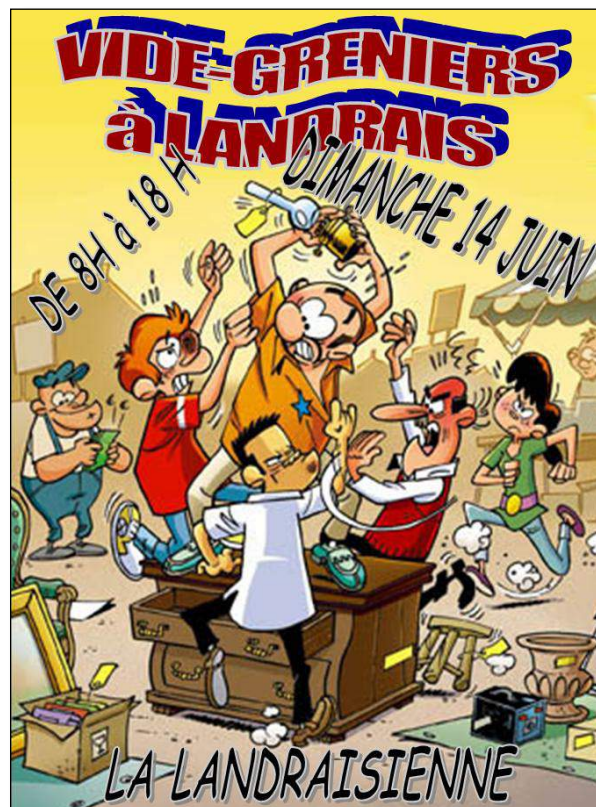
Une petite collation pour les enfants et leurs parents plus tard, et on prenait rendez-vous pour l'an prochain, même date, même lieu. Le Lapin peut inscrire Landrais sur son agenda 2016, sa place au camping est déjà réservée !

Fête nationale

Lundi 14 juillet 2015, célébration de la fête nationale autour de la mairie.

Jeux et maquillage pour les enfants, concours de pétanque à partir de 14 h, repas en plein air et en musique, feu d'artifice tiré à l'étang et bal populaire. Pour tous ceux qui souhaitent apporter leur aide à l'organisation : une réunion de préparation est prévue lundi 8 juin à 20 h, salle des associations.

Vide-Greniers



Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes



Cette année, le pôle jeunesse de l'association Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes a décidé de mettre l'accent sur les passerelles CM2/collège. En janvier dernier, 80 jeunes (de 11/17 ans) se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Aigrefeuille pour une soirée Las Vegas. Beaucoup de jeunes étaient en liste d'attente et comme PAPJ se donne un point d'honneur à satisfaire l'ensemble des jeunes du territoire, nous avons reconduit l'action le vendredi 10 avril à la salle des fêtes de Saint-Christophe. Lors de cette réédition, ouverte exclusivement aux CM2/6^e, vous étiez encore 84 à vous éclater. Bonne nouvelle, PAPJ ne s'arrête pas et vous invite le 13 juin prochain pour un après-midi Olympiades Loufoques (ouvert aux adhérents et non adhérents).



Et pour cet été ?

Pour les - de 13 ans : mini-séjour «Koh-lanta» ; pour les + de 13 ans : séjour «Nature et sensation». Mais également mini-séjour motocross (tous âges confondus).

Les actions en mai / juin

Sortie famille au zoo de La Flèche le samedi 23 mai. Actions d'auto-financement : partenariat avec Cultura pour la fête des pères/fête des mères, participation à un vide-grenier et aux fêtes communales : feu de la Saint-Jean à La Jarrie, Foire aux anguilles au Thou, Fête de l'été à Landrais (en partenariat avec le CAC).

Si toi aussi, tu rêves de participer à des activités, de partir en séjour, tu peux nous rejoindre dès maintenant. Inscription dès l'année des 11 ans (tous les jeunes nés en 2004) et jusqu'à 17 ans.

Aurélie : 06 21 82 36 20 - papj.jeunesse@hotmail.fr



Les Petites Mains de Landrais

Devant le faible nombre d'exposants disponibles cette année, les Petites Mains ont décidé d'annuler leur traditionnelle expo-vente de mai.

Vous pourrez cependant les retrouver sur leur stand lors du **vide-greniers** de La Landraisienne, le **dimanche 14 juin**, et comme chaque année, au marché de Noël du Thou.

Renseignements

sur le club de couture :
05 46 27 73 80 (Gaby CHAIGNEAUD)
gaby.chaigneaud@gmail.com
ou jocelyne.chavatte@orange.fr

Amicale de Landrais



L'Amicale de Landrais vous a présenté son **cabaret** les deux derniers week-ends de mars, «Les deux font la paire», avec la deuxième partie composée exclusivement de duos.

Ce fût un grand moment de joie, de convivialité et de franches rigolades, aussi bien sur la scène, dans les coulisses que dans le public. Ce spectacle a été très apprécié par le public qui nous dit s'être bien amusé. Je remercie toutes les personnes qui sont venues nous applaudir, ainsi que tous mes camarades de jeu qui se sont investis de tout cœur dans la bonne humeur : les jeunes, les moins jeunes et nos trois nouvelles recrues dans les très jeunes, Agathe, Marine et Floriane.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, mais, auparavant, nous organisons notre **repas champêtre** début septembre. Vous serez les bienvenus pour la marche le matin suivie du repas.

L'Amicale
vous souhaite
de passer
un très bon été.

Christophe
CHANTREAU
(président)
06 31 90 57 79



Les Bambins d'Aunis



Landrais : Petite enfance - de 4 ans

Les rendez-vous du printemps :

les P'tits Bonheurs en famille, des pique-niques, des sorties nature mutualisées avec le relais assistantes maternelles, la Fête de l'association le 27 juin à Forges.

«Les Bambins d'Aunis»*, c'est un **multi-accueil** 22 places (crèche) avec 2 places pour enfants porteurs de handicap. Restauration essentiellement biologique, philosophie parentale.

Les **accueils enfants parents professionnels** : de 9 h 30 à 11 h 30, à Aigrefeuille au pôle enfance, espace de rencontre et d'échange pour les jeunes familles.

La **halte-garderie itinérante** s'installe tous les mardis dans la salle des fêtes du Thou.

Les enfants s'y retrouvent en journée et profitent de cet espace transformé et adapté pour eux.

Vous pouvez également retrouver la halte-garderie itinérante à Aigrefeuille les lundis et les vendredis.

Les inscriptions commencent dès maintenant pour la rentrée de septembre 2015 !

Tous nos services sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés et sont agréés par la PMI et la DDCS.

Tarifs en fonction des revenus.



* Association soutenue par la Communauté de Communes Aunis Sud, le Sivom de la Plaine d'Aunis, les communes d'accueil, la CAF, la MSA et le Conseil départemental.

05 46 35 58 23 - bambinsdaunis@wanadoo.fr

Loisirs et Jeunesse Le Thou



La succulente galette des rois a été un véritable succès partagé avec enfants du club et parents en la présence de M. le Maire et de quelques sponsors. Leurs sept panneaux publicitaires sont d'ailleurs en place autour du terrain et nous les remercions pour leur contribution.

Nous comptons cette année entre 15 et 20 joueurs en catégorie **U6 et U7** (nos stars de demain) avec



pour principes l'amusement, la découverte du football, les règles et le respect. Ils ont aussi l'occasion malgré leur jeune âge, de se confronter à d'autres équipes au travers des plateaux : contre FC2C, Saint-Sauveur, La Jarrie... Composée de 4 joueurs regroupés suivant leur niveau (de grand débutant à confirmé), les résultats sont très satisfaisants surtout pour l'équipe 1.

Il en est de même pour les 17 joueurs de la catégorie **U8 et U9**, les 3 équipes composées de 5 joueurs rencontrent les clubs d'Aytré, Nieul-sur-Mer, Taugon... Les résultats sont bons et constants pour l'équipe 1 mais mitigés pour la 2 et la 3 de par l'en-

vie du moment (syndrome reconnu et incurable de toutes les équipes du Thou malgré tous les efforts des éducateurs). Toutefois, et comme pour les générations précédentes, nous savons qu'ils seront au rendez-vous pour les années futures.

A noter aussi la reprise époustouflante de la catégorie **Foot Loisirs** qui, après une hibernation imposée par la météo, a battu brillamment 3 à 1 Boisseuil. Deux hommes du match : 1 passeur et 1 buteur dont nous tairons les noms afin de leur éviter toutes les sollicitations des médias nationaux qui pourraient en découler.

Pour la saison 2015/2016, nous souhaitons ouvrir une catégorie **U14/U15**. Cela ne pourra se faire faute de regroupement avec d'autres clubs et nous nous en excusons pour nos U13 actuels que nous verrons partir à l'issue de la saison ou peut-être rester au club avec d'autres responsabilités en attendant 2016/2017, qui donnera le jour à cette catégorie au Thou.

Enfin, nous tenons à remercier au nom de tous notre président (Bruno) qui avec sa gentillesse et sa bonne humeur, anime une équipe de bénévoles pas toujours facile, en conciliant l'intérêt du club et celui de tous ceux qui le compose.



05 46 43 34 84 - 06 26 73 32 53
ou sur le terrain les mercredi/samedi

Douni Paalga

Comme en France, les vacances scolaires approchent au Burkina Faso !

Les élèves de l'école du village de «Péterkoué» sont de plus en plus nombreux depuis que Douni Paalga finance la totalité des frais scolaires. Et cela grâce aux dons et produits des petites manifestations que l'association récolte ; merci encore à tous ceux qui ont participé.

La partie «**formation au jardinage**» n'est pas en reste, les enfants entretiennent le jardin pédagogique et les adultes viennent y apprendre à faire du compost ainsi que la culture et le stockage des oignons. Notre machine à fabriquer le grillage produit aussi le grillage indispensable pour protéger les jardins des vaches et chèvres qui sont là-bas en totale liberté.

Cette année, nous remplacerons le «repas africain» par un bal traditionnel animé par le groupe



de «musique trad» Trémail, bien connu des danseurs de la région ! Ce sera le 5 décembre 2015 à la salle des fêtes de Landrais, venez nombreux, l'ambiance y sera conviviale ! Et merci de continuer à nous soutenir ; sans vous, rien de tout cela ne serait possible !

<http://douni-paalga.asso-web.com>



Vie de l'église de Landrais

Début mars, le **père Mickaël**, curé de la paroisse, est venu passer **trois jours et trois nuits dans sa caravane** posée devant l'église de Landrais. Son objectif : être disponible pour faire connaissance, échanger avec ceux qui le veulent. Montrer «une Eglise qui trouve de nouvelles routes, (...) aller vers celles et ceux qui ne la fréquentent pas». Riche de cette expérience, très touché par l'accueil et les propos échangés au cours de ces rencontres, il nous a confié qu'il ne repartait pas comme il était venu et qu'il nous porterait dans la prière. Pour clôturer cette semaine pastorale, nous avons vécu un «**Dimanche autrement**» dans la salle des fêtes où une quarantaine de personnes sont venues se régaler de crêpes et

galettes. Dans l'après-midi, d'autres personnes nous ont rejoints pour des jeux de société, discuter ou danser.

A noter sur l'agenda

- **Dimanche 17 mai : Dimanche autrement** à la salle des fêtes de Bernay-Saint-Martin. A 12h30, repas «crêpes et galettes» (inscription à la Maison Paroissiale) et de 14h30 à 17h30, jeux de société, chants, musique, danse...
- **Dimanche 24 mai**, jour de Pentecôte : **fête de la Parole** - Tous invités, toutes générations - Rassemblement diocésain à l'abbaye de Sablonceaux de 15h à 18h30. «Que sera l'Eglise dans une dizaine d'années ? Comment préparer l'avenir avec la perspective Diocèse 2023 ?».

- **Vendredi 5 juin : rencontre « B'AB-BA »** à la Maison Paroissiale de Surgères.

res, temps de partage et d'échanges en toute liberté autour d'un dîner 19h30 - 21h45. Réservation indispensable : babbasurgeres@yahoo.fr.

- **Samedi 13 juin** à 18 h30 à Muron : **Messe des familles** animée par de jeunes musiciens

- **Vendredi 26 juin : Soirée crêpes** à 19h30, Maison Paroissiale Surgères. Réservation indispensable.

- **Dimanche 2 août** à 21h : **Concert** annuel de l'Assomption à Surgères, chorale Saint Benoît.

- **Pèlerinages à Lourdes** du 7 au 11 août, à l'île Madame jeudi 20 août.

- **Camps d'été** jeunes et enfants avec l'ACE, le MRJC, le Secours Catholique.

Pour tous renseignements, consulter :

- le panneau d'affichage de l'église

- le blog de la paroisse :

<http://paroissesurgeres.eklablog.com>

- le site du diocèse :

www.catholique-larochelle.ccf.fr

S'adresser à :

- **Maison Paroissiale à Surgères**

43, rue Audry-de-Puyravault

05 46 07 01 77 - par.surgeres@sfr.fr

Accueil du lundi au vendredi 9h - 12h

et 14h - 18h, le samedi 9h - 12h

- **Sœurs de Muron**

2, impasse des Champs Rougis

05 46 27 70 04

*l'équipe relais à votre écoute
et à votre service*

«Ces belles journées à Landrais donnent à tous la paix, des plus jeunes aux plus âgés, pour mieux nous aimer» (extrait de la chanson écrite au cours du séjour)



Santina devant la caravane



Père Mickaël et Jean-Jacques
sous la protection des archanges Mickaël et Gabriel

Rubrique
T'en rappelles-tu ?
Y m'en souvins ben !

Un grand merci à Pierre MICHAUD qui, pour notre nouvelle rubrique, a bien voulu nous confier l'histoire de la CUMA de Landrais. Il a écrit ce texte en 1989 à l'occasion du repas des sociétaires, lors de la dissolution de cette coopérative.



Historique de la Société de Battage et de la CUMA de Landrais

3^e partie : 1949 - 1989

En 1949, le conseil d'administration décide l'achat d'un tracteur, marque RO-BUSTE diesel 35 CV - Prix du tracteur 175 000 francs.

En 1951 et les années suivantes, il manque de plus en plus de sociétaires aux réunions et c'est là, de 1955 à 1960, que l'on commence à voir apparaître de plus en plus les moissonneuses-batteuses. Les sociétaires achètent leur propre moissonneuse-batteuse, ou ils font faire leurs moissons par des entrepreneurs.

En 1963, la Société cesse presque toute activité. Elle est transformée en CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). Cette CUMA a fonctionné à peu près bien pendant une dizaine d'années. Et puis nous nous servions de moins en moins du matériel qui devenait vieux et nous ne l'avons pas remplacé.

C'est ainsi que nous avons été contraints de dissoudre cette coopérative en vendant le bâtiment qui menaçait de tomber en ruine, et en vendant aussi le vieux matériel. En 1988, ces ventes ont produit la somme de 31 500 francs. Cet argent acquis, nous voulions en faire profiter une ou plusieurs associations de la commune, mais cela n'a pas été possible : il fallait en faire don à la Fédération Départementale des CUMA, ou l'employer ou le dépenser nous-mêmes. C'est ainsi que le Conseil d'Administration a décidé de rembourser les parts sociales à tous les anciens sociétaires connus et de faire, pour ceux qui étaient intéressés, un déplacement d'étude au salon de la machine agricole à Paris.

En mars 1989, vingt-deux d'entre nous ont fait ce déplacement par car. Puis, avec l'argent qui restait, nous avons décidé, pour tous ceux qui n'avaient pu aller au salon de la machine agricole, de leur offrir un bon repas au restaurant.

Si vous aussi, vous avez des souvenirs liés
au passé de notre village, partagez-les avec nous
dans la nouvelle rubrique de notre bulletin !

Rubrique
CUISINE

Terrine de chèvre frais aux légumes grillés

Préparation : 40 minutes

Repos : 12 h au réfrigérateur

Ustensile : un moule droit, rond
de 18 cm de diamètre sur 7 cm

Ingrédients

pour 6 personnes :

300 g de fromage
de chèvre frais bien égouttés
10 cl de crème fraîche épaisse
20 cl de crème fleurette
3 cuil. à soupe de moutarde
de Meaux (en grains)
2 petites courgettes
1 poivron rouge ou jaune
2 cuil. à soupe de câpres
au vinaigre égouttées
Piment d'Espelette
10 cl d'huile d'olive
10 g de feuilles de gélatine
Sel

Lavez les légumes, taillez-les en lamelles de 5 mm d'épaisseur et faites-les griller dans une poêle ou sur un grill légèrement huilé. Salez, pimentez, puis laissez-les refroidir.

Faites ramollir la gélatine en la couvrant d'eau froide. Portez à frémissements la crème fraîche épaisse et, hors du feu, incorporez la gélatine.

Fouettez la crème fleurette en chantilly. Mixez finement le fromage de chèvre frais avec la moutarde en grains et un peu de sel, ajoutez le mélange gélatiné, puis incorporez délicatement la crème chantilly.

Tapissez le moule de film alimentaire, puis de légumes grillés.

Versez un peu de mélange au fromage de chèvre dans le fond du moule, puis couvrez de légumes grillés. Ajoutez quelques câpres et couvrez à nouveau de fromage de chèvre.



Recommencez cette opération une fois, puis terminez par une couche de légumes grillés harmonieusement disposés.

Emballer le moule dans un film alimentaire et réservez 12 h au réfrigérateur.

Servez nature ou avec quelques feuilles de salade croquante et un filet d'huile.

Bon appétit !

LANDRAIS Pratique

Agence postale

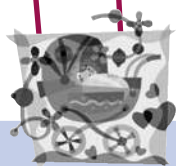
05 46 27 73 25
Du lundi au vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45

Bibliothèque

Mercredi 10 h - 12 h
et 16 h - 18 h
Vendredi 17 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Scolaire et périscolaire

Ecole maternelle 05 46 35 08 36
Ecole primaire 05 46 35 73 76
Cantine scolaire 05 46 35 02 10
Accueil périscolaire Le Thou 05 46 35 12 24
Accueil périscolaire Landrais 05 46 42 19 94



Assistantes Maternelles

BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devise 05 46 42 01 13
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi 06 70 15 63 80
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59
POTON Reine Marie 3, rue de la Devise 05 46 34 62 60
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69
TARDY Nadège 17, rue de la Devise 06 16 96 90 93

Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38
Amicale de Landrais Christophe Chantreau 06 31 90 57 79
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47
Amis de la bibliothèque Jocelyne Chavatte 05 46 27 78 42
Association des parents d'élèves Nathalie Charrié 05 46 29 04 91
Bien Vivre à Landrais Jacques Guichard 05 46 27 74 08
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45
La ferme du P'tit Breuil Christelle Jouselin 06 50 25 72 37
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81
Les Petites Mains Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20
Vacances Loisirs Le Thou Landrais M. Desray,
N. Foireau, C. Desfougères, A. Penin 05 46 35 12 24

Infirmiers/ Infirmières

Aigrefeuille

Chabirond Laurence 05 46 35 03 03
Francisco Véronique 05 46 35 03 03
De Rueda Brigitte 05 46 35 51 25
Péraud Laurent 05 46 35 03 03
Sénard Béatrice 05 46 35 50 53

Ciré d'Aunis

Vadi Patrick - Guéry Marie-Christine
Vibet Karine 05 46 55 36 14

Le Thou

Peinturaud Sylvaine - Vaesken
M.-Manuelle 06 26 77 11 01

St-Germain de Marencennes

Ballanger Laurence 05 46 68 81 90
Saunier Christine 05 46 68 81 90



**Urgences
médicales :**
composez le **15**
ou contactez
la gendarmerie
d'Aigrefeuille pour
connaître la liste
des médecins et des
pharmacies de garde

Commerces

AUX DELICES DE LANDRAIS - Vente de produits régionaux - ZI de la Pointe - 05 46 27 74 14
LE BATEAU LAVOIR - Restaurant, conserverie artisanale - 13, rue du Logis - 05 46 27 74 76
LA CUISINE DE MÉLI-MÉLO - Vente à emporter Plats cuisinés bio - 12, rue des Ouchettes
Vendredi 17 h / 22 h - 06 63 25 58 69

Artisans

ANTOS Michel - Zinguerie, cloisons sèches, carrelage - 26, rue du Breuil Saint-Jean
05 46 55 01 99 - 06 16 06 45 47
BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)
7, rue des Minimes St-Gilles - 05 46 27 72 45
DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage
Rue des Ouchettes Le Logis - 05 46 07 02 44
GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules, restauration et entretien véhicules anciens - 1 ter, rue des Deux-Moulins
05 46 27 75 55
ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, assainissement, tout-à-l'égout, piscines, location de pelle - Les Egaux
05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08
SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis et Rochefortais - 07 60 80 11 07

Entreprises

AUX DELICES DE LANDRAIS - Conserverie artisanale, produits régionaux - 05 46 27 74 14
BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons, peintres et plâtriers
Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23
CHARRON Jean-Paul - Travaux agricoles
2, rue des Acacias Fondouce - 05 46 35 63 90
DAURIS Johann - Eco Social : réalisation fiches de paie (particuliers et professionnels)
Information droit social - Secrétariat
06 64 80 54 72 - eurlecosocial@yahoo.fr
MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles
05 46 27 79 63
MOINARD Philippe - Travaux agricoles
06 14 18 27 71
SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Négocier agricole
05 46 27 77 93

Artistes

NIORD Philippe - Artiste peintre, galerie, atelier - Rue du Breuil Saint-Jean
05 46 27 73 26

Gîtes et Chambres d'hôtes

AU BOIS DES TILLEULS - 1, imp. de l'Aubépine
Les Egaux - 09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75
www.auboisdestilleuls.fr
BRAYBOOK Suzanne - La Métairie de Monlieu
05 46 07 65 84
CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81
JOLLET Boris et Valérie - Rue du Breuil St-Jean
05 46 51 18 68